

EXTRAIT DU REGISTRE DE DÉLIBÉRATIONS

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE COSLÉDAA-LUBE-BOAST DU 20 MARS 2026

Le vingt mars deux mille vingt-six, à vingt et une heures le Conseil Municipal de la Commune de Coslédaà-Lube-Boast, s'est réuni en Mairie, sur la convocation de Monsieur Pascal BOURGUINAT, Maire, Affichée en Mairie et publiée sur le site internet le 16 mars 2026 et transmise par voie électronique le 16 mars 2026.

Présents : BOURGUINAT Pascal, BELLOCQ Marine, CAMBAYOU Michel, DAVID Michel, DUBOURDIEU Julie, FABRE Aline, LOPEZ Kathleen, OFFICIALDÉGUY Joël, OLIVA Ludovic, PETIT Sonia, THURET Julien

Excusé(s) :

Pouvoirs :

Secrétaire de Séance : OFFICIALDÉGUY Joël

Délibération 2026-17 : Désignation d'un correspondant défense

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il convient de désigner un correspondant défense. Ce dernier constitue un relais d'information entre le ministère des armées et la commune sur les questions de sécurité et de défense.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire, et après en avoir délibéré,

DÉCIDE de procéder à la désignation d'un correspondant défense :

- M Joël OFFICIALDEGUY est nommé correspondant défense.

CHARGE le Maire de la transmission de cette délibération à l'organisme concerné.

Membres en exercice : 11

Membres présents : 11

Votants : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention : 0

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Coslédaà-Lube-Boast, le 23 mars 2026

Le Maire,
Pascal BOURGUINAT

